

Ecole Maternelle
3-5 rue des écoles
37370 ST PATERNE RACAN
Tél. /Fax : 02 47 29 26 66
Ecm-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr

COMPTE – RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE DU 2^e TRIMESTRE
Le vendredi 20 juin 2014
Année scolaire 2013/2014

Personnes présentes :

Comité de parents :

Mme BROSSARD
Mme SAJOT-BAILLOU
M. BERTHAULT

Enseignantes :

Mme THEMINES
Mme THARAUD-FONTENAY
Mme GUISON

Mairie

M. DUBOIS

Personnes excusées :

Mme LECLERC (Inspectrice de l'Education Nationale)
Mme FROGER (représentante de parents d'élèves)
M. CHABERT (représentant de parents d'élèves)
M MODELIN (représentant de parents d'élèves)
Mme ROYER (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Ordre du jour

1. Prévision d'effectifs pour la rentrée 2014-2015
2. Organisation de l'école en 2014-2015
3. Présentation du projet Pour une scolarisation réussie des Tout Petits
4. Projets de l'école
5. Bilan de la Fête des écoles
6. Entretien et travaux
7. Questions diverses

1. Prévision d'effectifs pour la rentrée 2014-2015

Les inscriptions des Tout Petits et Petits ont été réalisées pendant et après la matinée Portes Ouvertes et l'école compte actuellement

1 Tout Petit

17 Petits (dont un enfant qui ne sera pas scolarisé dans l'immédiat)

21 Moyens (les 20 Petits de cette année + 1 nouvel inscrit)

22 Grands

Ce qui représente un total de 61 élèves. C'est peu et on craint que cela mette en danger une classe pour la rentrée scolaire 2015-2016. Cela dit, cela peut encore évoluer.

2. Organisation de l'école en 2014-2015

L'équipe ne change pas : Mme Thémines reste en charge des TPS/PS et de la direction, Mme Guison, des MS et Mme Tharaud-Fontenay, des GS.

L'équipe d'ATSEM reste stable. Nous attendons de savoir si Mme Layreau reprendra son poste à la rentrée, et sur quel taux horaire.

3. Présentation du projet Pour une scolarisation réussie des Tout Petits

Dans le cadre de la réforme Refondation de l'école de la République, le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire.

Cette scolarisation précoce a pour but de lutter contre les inégalités sociales.

Elle doit être encadrée dans un projet, rédigé par l'équipe enseignante, et mettant en place des partenariats avec les instances en charge de la petite enfance sur le territoire (PMI, RAM, CAF...).

Ces partenariats ont pour but d'aider à cibler les enfants qui ont le plus besoin de cette scolarisation précoce.

L'équipe a rédigé un projet qui est la première étape avant la mise en place de ces partenariats.

4. Projets de l'école

Au mois de mars, Mme Blond est venue dans les trois classes pour travailler **l'argile** avec les enfants, suivant les projets de chacune : cabanes de bois et d'argile en TPS/PS, jeu tactile en MS et maisons du monde en GS.

Nous sommes retournés au **cinéma** pour assister à la projection de La Balade de Babouchka.

La classe de moyenne section est allée visiter la **caserne des pompiers** dans le cadre de son projet sur les dangers de la maison.

La **matinée Portes ouvertes** du samedi 17 mai s'est très bien passée. Nous avons eu la visite de 35 familles de l'école, sans compter les nouvelles familles et les divers invités. Ce fut l'occasion de présenter le travail autour de la maison et d'inscrire les futurs élèves pour la rentrée scolaire prochaine.

La **fête des écoles** a eu lieu le samedi 14 juin. Les spectacles ont été appréciés et les enfants se sont bien amusés. Le barbecue de l'APE qui clôturait cette journée a remporté un vif succès

L'école a participé à une **rencontre sportive** avec les écoles de Saint Christophe sur le Nais et Villebourg ce vendredi 20 juin. Ce fut une belle journée également.

5. Bilan de la fête des écoles

Après le bilan moral très positif de cette fête, le bilan financier également très positif puisque les écoles ont vu leur bénéfice augmenter d'environ 240 euros par rapport à l'année dernière. Cela représente environ 22€ par enfant.

L'APE a servi 171 repas le soir de la fête et a également augmenté son bénéfice.

6. Entretien et travaux

Une liste de petits travaux sera transmise à la mairie pour les vacances.

Une demande d'achat de meuble de rangement sera également faite pour la classe de Moyenne section, ainsi qu'un devis pour le réaménagement de notre bibliothèque d'école (BCD).

Nous savons que l'aménagement de rangements dans la petite buanderie entre les dortoirs est en cour de réflexion et que l'achat d'un sèche-linge est prévu. Il a été quelque peu retardé car il était envisagé de supprimer la douche mais l'importance redonnée à la scolarisation des moins de trois ans nous incite fortement à conserver ce type d'équipement.

L'équipe a amorcé une réflexion afin de palier au manque de rangement : aménager le « petit grenier » du premier étage.

Il a beaucoup de potentiel en terme de rangement mais ce dernier est très mal exploité : pas de lumière, un accès difficile, sol irrégulier et difficile à nettoyer, pas de rangements.

Nous pourrions y ranger, à la fois les stocks de produits ménagers, mouchoirs et autres consommables, mais également le matériel pédagogique plus encombrant que nous mutualisons.

Le cloisonnement des toilettes réalisé pendant les vacances de printemps est très apprécié, nous en remercions la mairie.

Nous la remercions également pour la communication réalisée autour des Portes Ouvertes de l'école.

Questions diverses

Les poux :

Certains parents ont été mécontents de l'inspection généralisée des têtes des enfants au retour des vacances de printemps, mais ils n'ont pas donné suite.

Nous aurions pu préciser dans le mot d'information de cette inspection que, si aucun traitement n'avait été fait et que l'enfant était de retour à l'école avec beaucoup de poux, une éviction scolaire serait envisagée. On pourrait d'ailleurs l'ajouter au règlement en mettant en regard les textes officiels.

On peut également envisager d'inscrire dans le règlement que les chevelures seront inspectées à chaque retour de vacances.

Il est d'ailleurs suggéré qu'un peigne à poux soit fourni par les parents pour cette inspection.

Le règlement intérieur de l'école est modifié lors du premier conseil d'école de l'année scolaire. Ces sujets seront alors ré abordés à ce moment là.

Hygiène :

Des parents se sont plaint que leurs enfants avaient été mal essuyés après les selles. Le travail du personnel n'est pas remis en cause, il s'avère que ces enfants n'avaient pas fait appel à l'adulte pour cela.

L'équipe s'étonne que ce problème n'ait pas été abordé directement avec l'enseignante car c'est une question qui se règle au cas par cas, également avec l'enfant pour aborder avec lui la question de l'autonomie dans la demande.

Il est suggéré d'apporter un paquet de lingettes « spéciales toilettes » à la rentrée, mais la gestion de celles-ci risque de s'avérer compliquée dans une situation collective.

Il est bien sûr possible de l'envisager pour les cas très particuliers de problèmes de peaux ou allergies diverses.

Comité de parents :

Les parents délégués demandent à la mairie un budget papier/cartouches d'encre pour leurs communications en direction des familles. En effet, jusqu'ici, ils l'ont financé eux-mêmes.

La question est posée à la mairie de la faisabilité d'utiliser le budget de l'école, qui serait de fait légèrement augmenté pour palier à ces dépenses.

Secrétaire de séance : Mme Guison

Présidente de séance : Mme Thémines